

PLUiH 6-8

PÉRIMÈTRES DE PROJET URBAIN PARTENARIAL



*Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire en date du 21/12/2023*

Le Président, Simon Plénet

LISTE DES PIÈCES

1. Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) - Commune de Saint-Cyr - Lieu-dit « Rabier »
2. Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) - Commune de Saint-Cyr - Lieu-dit « La Chaux »
3. Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) - Commune de Saint-Clair